

3. CRÉER DES PARTENARIATS ENTRE LES ÉLUS, LES ACTEURS DE LA CULTURE ET CEUX DE L'ACTION SOCIALE

3.1. Définir des stratégies locales de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, cohérentes avec la stratégie de lutte contre la pauvreté et avec les politiques de retour à l'emploi et de formation du Département et de la Région

Description de l'action :

- Décliner la feuille de route départementale dans les différents territoires, à l'échelle intercommunale, du pôle d'équilibre du territoire rural (PETR), comme en Thiérache, dans le sud de l'Aisne ou dans le Soissonnais.
- Élaborer et formaliser des stratégies locales destinées à inclure la lutte contre l'illettrisme dans les priorités politiques contractualisées à l'échelle locale, en utilisant les contrats de relance et de transition écologique (cf. action 4.3.).

Objectifs :

- Développer des actions pertinentes au plus près des publics concernés, en tenant compte des réalités locales
- Favoriser la prise de conscience des élus
- Faciliter l'adhésion des collectivités territoriales et des associations à une stratégie locale concertée
- Développer un tissu associatif dense dans les territoires ruraux

Publics ciblés :

- Tous publics en situation d'illettrisme et d'illectronisme

Acteurs qui seront sollicités :

- Chefs de file : intercommunalités, PETR, préfecture et sous-préfectures
- Autres : tous les acteurs du plan départemental.

Leviers d'action :

- Inclure la région et le département dans l'élaboration de ces stratégies locales et intégrer leurs objectifs à l'échelle locale
- Associer les associations locales à la réflexion
- Encourager et développer les initiatives locales
- Ne pas perdre de vue les besoins des populations
- Sensibiliser les élus locaux aux enjeux de structuration et d'aménagement du territoire en équipements culturels

Calendrier : 2021 - 2022